

edilteco.com



LA CHAPE LÉGÈRE *by Edilteco*®

CHAPE LÉGÈRE PRÊTE À L'EMPLOI
& FIBRÉE 650 KG/M³

LA CHAPE LÉGÈRE
by Edilteco®

ULTRA LÉGÈRE !
650 kg/m³
3,5 fois plus légère qu'une chape traditionnelle

PRODUIT CONFORME EN 13813 Norme Qualité

EDILTECO
group

13,5 kg - 23,0 l

EDILTECO®
France

PRÉPARATION



Préparation à la bétonnière

- Versez 2,0 litres d'eau dans la bétonnière en marche.
- Versez le sac entier de **LA CHAPE LÉGÈRE** by *Edilteco*.
- Laissez malaxer pendant 3 minutes.
- Le mélange devient homogène et de couleur gris.
- Versez le complément d'eau soit 0,5 à 1,0 litre.
- Laissez malaxer 2 à 3 minutes.
- N'utilisez pas plus de 60 % du volume de la bétonnière pour obtenir un mélange homogène.
- Lors de la première gâchée, la bétonnière est sèche et le produit aura tendance à adhérer aux parois. Laissez malaxer un peu plus longtemps et veillez à ne pas rajouter inutilement de l'eau.

Préparation à la pompe

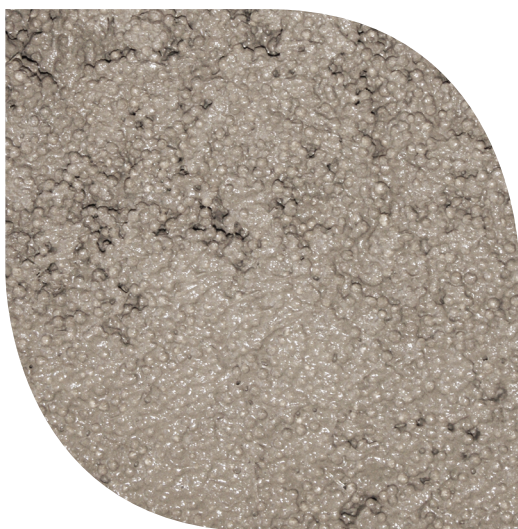
- Avant de réaliser le premier mélange, envoyez un mélange eau + ciment dans le tuyau.
- Versez 2,0 litres d'eau dans le malaxeur en marche.
- Versez le sac entier de **LA CHAPE LÉGÈRE** by *Edilteco* en fonction de la capacité de la pompe.
- Versez le complément d'eau soit 0,5 à 1,0 litre.

Préparation au malaxeur

Suivez les mêmes étapes que la préparation à la bétonnière.

Précautions d'emploi lors de la préparation de **LA CHAPE LÉGÈRE** by *Edilteco*

- Respectez le dosage en eau.
- Ne remouillez jamais la chape légère après malaxage.
- Le mélange ne doit pas être liquide mais compact et mousseux.



PRÉSENTATION

LA CHAPE LÉGÈRE by *Edilteco*® est une chape légère en sac prêt à l'emploi, allégée par des billes de polystyrène vierge expansé à granulométrie contrôlée et enrobées de l'adjuvant E.I.A. (Diamètre 2 mm). **LA CHAPE LÉGÈRE** by *Edilteco*® est fibrée et possède de hautes propriétés mécaniques.

Application

LA CHAPE LÉGÈRE by *Edilteco*® est destinée à alléger les structures (3,5 fois plus légère qu'une chape traditionnelle), à isoler et à traiter thermiquement et acoustiquement les différents types de supports existants dans les immeubles collectifs et les maisons individuelles en travaux neufs ou de rénovation, à réaliser des chapes adhérentes ou désolidarisées, ravaillages légers isolants et sous-chapes, rattrapages de niveaux, formes de pentes, isolation thermique et acoustique aux bruits de chocs.

Avantages

- Collage direct du carrelage après 48 heures, sans ragréage.
- Légère : 650 kg/m³ soit 32,5 kg au m² contre 110 kg pour une chape traditionnelle sur 5 cm d'épaisseur.
- Gain de poids d'environ 73 % soit 3,5 fois plus légère qu'une chape traditionnelle.
- Conforme à la NF EN 13813.
- Sac prêt à l'emploi de 23 litres.
- Épaisseur minimum de 3 cm.
- Fibrée = suppression du treillis antifissuration.
- Mise en œuvre simple.
- Compatible avec tous les revêtements (cf. tableau de revêtement).
- Stable dans le temps.

Caractéristiques techniques

- **Composition** : Agrégats légers de billes POLITERM® FEIN + liant hydraulique (ciment), inerte spécial, fibres et adjuvants.
- **Masse volumique** : 650 kg/m³.
- **Conductivité thermique λ** : 0,15 W/mK.
- **Classification selon NF EN 13813** : CT-C7-F2 (marquage CE).
- **Classe d'émissions dans l'air intérieur, selon arrêté du 19/04/2011** : A+.
- **Réaction au feu (NF EN 13501)** : A2 - s1, d0 (M0).
- **Affaiblissement acoustique aux bruits de chocs** : 17 dB en épaisseur 5 cm (estimation).
- **Épaisseur minimum** : 3 cm (pose adhérente) / 5 cm (pose désolidarisée).
- **Épaisseur maximum** : 20 cm.
- **Température d'application** : + 5 °C et + 35 °C.

Conditionnement et stockage

- **Sac prêt à l'emploi** : 23 litres.
- **Poids** : 13,5 kg.
- **Palettisation** : 50 sacs.
- **Conservation** : 12 mois maximum sur palette, dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel et de l'eau.

Consommation / rendement

- **Consommation au m³** : 43 sacs.
- 6,5 à 7,4 kg/m²/cm d'épaisseur selon compactage.
- Pour 5 cm d'épaisseur 1 sac = 0,46 m².



NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé, peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

LA CHAPE LÉGÈRE by *Edilteco*® se met en œuvre facilement car elle est parfaitement pompable sur de longues distances et à grande hauteur. Sa consistance mousseuse permet une application simple et efficace lors de la mise à niveau. **LA CHAPE LÉGÈRE** by *Edilteco*® est prête à recevoir directement un carrelage collé ou un autre revêtement. La mise en œuvre se fait conformément à la NF D.T.U. 26-2 « Chapes et dalles à base de liants hydrauliques ».

Préparation du support

Tous les types de planchers ou supports peuvent recevoir **LA CHAPE LÉGÈRE** by *Edilteco*® s'ils sont porteurs de la charge à mettre en œuvre et conformes à la NF D.T.U. 26-2 « Chapes et dalles à base de liants hydrauliques ».

Le plancher ou le support doivent être nettoyés des dépôts, des déchets, des pellicules de plâtre ou des autres matériaux provenant des travaux des différents corps d'état.

L'épaisseur minimum à mettre en œuvre est de 3 cm en pose adhérente, de 4 cm en pose désolidarisée sur film polyéthylène et de 5 cm sur SCAM <0,5 cm, y compris au-delà de tout élément noyé dans **LA CHAPE LÉGÈRE** by *Edilteco*® (gaines, canalisations, etc.).

Application

1/ Désolidarisation du support

Mettez en place une bande périphérique en matériaux résilients d'une épaisseur minimum de 5 mm pour la désolidarisation en périphérie de la pièce et autour de tous les éléments entrant en contact avec la chape légère (parois verticales, huisseries, canalisations, etc.).

Cette opération permet d'éviter les ponts phoniques et les fissurations, conformément aux NF D.T.U. en vigueur.

Lorsqu'il existe des joints de construction dans le support, ces joints doivent être prolongés dans la chape légère. Outre les joints de construction du support, des joints de fractionnement sont exécutés tous les 60 m² et au plus tous les 8 mètres linéaires en pose adhérente, et tous les 40 m² et au plus tous les 8 mètres linéaires en pose désolidarisée, à chaque angle saillant et montée d'escalier. Prévoyez des seuils de porte à chaque changement de pièce. Les règles-joints (type Piano Zéro®) permettent à la fois de réaliser les joints de fractionnement, les guides de dressage et les repères d'épaisseur pour une mise en place parfaitement plane.

2/ Pose non adhérente (désolidarisée du support)

Mettez en place sur toute la surface du support un film PE (polyéthylène) micro-perforé ou une sous-couche acoustique mince (SCAM) pour améliorer l'acoustique du support en réduisant les bruits de chocs (tous les autres produits d'interposition en plaques, rouleaux ou vrac ne sont pas acceptés (PSE, XPS, Laine de verre...)). Le film PE ou la SCAM doivent parfaitement suivre et épouser le support ainsi que les angles afin qu'il n'y ait pas d'air (vide) entre le support et ceux-ci.

Dans le cas de la mise en place d'une sous-couche acoustique mince (SCAM), l'épaisseur de la chape légère ne devra pas être inférieure à 5 cm pour une SCAM classée SC1 et de 7 cm pour une SCAM classée SC2 conformément à la NF D.T.U. 52.10 – NF P 61-203 « Travaux de bâtiment - Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé » Juin 2013.

3/ Pose adhérente (uniquement sur support béton)

Mettez impérativement un primaire d'accrochage (type Edilstik®) adapté en quantité suffisante.

4/ Mise en place des règles joints

Mettez en place vos règles joints à l'aide de plots de mortier. Si nécessaire, faites des petits plots pour éviter de trop réduire l'épaisseur de la chape légère.

5/ Positionnement du treillis

En cas de flexion du support, posez un panneau de treillis soudé maille 50 x 50 mm (ne mettez pas de dimensions supérieures) sur la surface à mettre en œuvre en veillant bien à ce que les plaques se chevauchent au moins d'une maille.

Placez des cales ou des plots de mortier sous le treillis de façon à ce qu'il soit ensuite bien pris au milieu de la chape légère (un treillis mal posé risque de créer des désordres).

6/ Chauffage par le sol

Ne recouvrez pas un chauffage par le sol avec **LA CHAPE LÉGÈRE** by *Edilteco*®. Cette application empêcherait la bonne diffusion de la chaleur. Placée en dessous, **LA CHAPE LÉGÈRE** by *Edilteco*® favorise la réalisation d'un système par le sol très performant en réunissant ravaillage et isolation en une seule opération (consultez-nous).

Tout élément poreux (exemple : plots de mortier des règles joints) devra être remouillé avant le coulage de la chape légère pour une parfaite adhérence.

MISE EN ŒUVRE

Mise en forme de LA CHAPE LÉGÈRE by Edilteco®

Après malaxage du produit, comme indiqué dans le paragraphe « Préparation de LA CHAPE LÉGÈRE by Edilteco® », la chape doit être homogène et de couleur gris.

- Mettez en œuvre la chape légère à l'aide des outils adaptés (râteau, pelle, règle, etc.).
- Vérifiez le bon étalement de la chape légère sur le film PE ou sur la sous-couche acoustique.
- Tirez à la règle et vérifiez l'épaisseur mise en œuvre.
- Pour une surface plane et soignée, terminez à la lisseuse.
- Ne talochiez pas la chape légère.

Précautions d'emploi lors de la mise en forme de LA CHAPE LÉGÈRE by Edilteco®

- Durée d'utilisation de la chape légère après malaxage : 30 minutes.
- Tirez la chape légère en une seule fois ou terminez sur un joint de fractionnement.
- Pour tirer la chape légère, utilisez une règle de plâtrier (à pan coupé) ou une règle traditionnelle que vous inclinerez de façon à n'utiliser que l'angle de celle-ci. Cette technique évite que le produit adhère à la règle, permettant une finition lisse sans talochage.

Pose du revêtement de sol

La finition de surface dépend du revêtement final. Tous les revêtements de sol sont admissibles conformément aux règles de l'art et à nos recommandations faites dans le tableau ci-dessous. De même que le collage du carrelage est à effectuer avec un mortier colle C2, C2-S1 ou C2-S2 sous certificat « certifié CSTB certifié - QB » et le jointoiment avec des joints souples. Selon la destination des locaux et le type de revêtement, nous vous conseillons de vous reporter aux NF D.T.U. correspondants ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.

Revêtements	Bâtiments d'habitation classés P2 et P3*	Normes / NF D.T.U.	
Carrelage collé	Pose directe après 48 heures	Sols en carreaux collés	NF D.T.U. 52-2 - NF P 61-204
Carrelage scellé	Pose directe de la chape de scellement après 48 heures	Sols scellés	NF D.T.U. 52-1 - NF P 61-202
Parquet flottant	Pose directe après 5 jours	Parquets en pose flottante	NF D.T.U. 51-11 - NF P 63-204
Revêtement stratifié	Pose directe après 5 jours	-	-
Parquet collé	Ragréage 5 mm	Parquets collés	NF D.T.U. 51-2 - NF P 63-202
Moquette	Ragréage 6 mm	Sols textiles collés	NF D.T.U. 53-1 - NF P 62-202
Sol souple	Ragréage 6 mm	Sols plastiques collés	NF D.T.U. 53-2 - NF P 62-203

- Les temps donnés et épaisseur de ragréage ci-dessus sont valables uniquement pour des applications avec un dressage traditionnel à la règle.

- Les temps de séchage sont pour une épaisseur de 5 cm, pour les épaisseurs supérieures rajouter 24 h/cm d'épaisseur supplémentaire à partir de 5 cm.

* Suivant cahier CSTB 3509 de novembre 2004 "Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux".

Consignes

- Laissez sécher à l'abri des courants d'air, au besoin protégez provisoirement avec un film PE pendant 48 heures. Protégez également du soleil et des fortes températures et/ou de la pluie pendant la prise.
- Une planification des travaux doit être effectuée pour que le revêtement de sol soit posé dans un délai de 28 jours maximum après le coulage de la chape légère.
- La chape légère n'est pas destinée à rester apparente et doit systématiquement recevoir un revêtement de sol.
- Dans le cas où plusieurs corps de métier seraient amenés à travailler sur la chape légère, il est impératif de protéger celle-ci en établissant un chemin de circulation avec des planches ou en appliquant une barbotine sur la surface de la chape.
- Dans le cas d'un passage occasionnel, un simple balayage manuel vous permettra de faire disparaître tous les défauts de surface.
- Un balayage de la surface de la chape légère est obligatoire avant l'application des enduits (ragréage) de préparation de sols et la pose du revêtement de sol final.

Pose et fixation de cloisons

- LA CHAPE LÉGÈRE by Edilteco® peut recevoir des cloisons dont le poids est inférieur ou égal à 150 kg/ml. Elles sont réalisées après un délai de séchage de la chape légère de minimum 7 jours.
- Dans le cas de cloisons lourdes (> 150 kg/ml), il faut obligatoirement renforcer la chape légère ou intégrer les cloisons dans celle-ci.
- Afin de fixer les rails ou tout autre guide, il convient d'utiliser des chevilles à frapper, en respectant scrupuleusement les diamètres de perçage.



ISOLATION À 360°



PSE

Polystyrène Expandé



SOL

Chapes, Mortiers
et Bétons Légers



I.T.E.

Isolation Thermique
par l'Extérieur



MACHINES

Matériel de fabrication
et de production



B.P. 70731 . 49307 Cholet Cedex . Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
info@edilteco.fr | edilteco.com



**Fabricant indépendant
de PSE sous ACERMI,
de systèmes d'I.T.E. et de chapes,
mortiers et bétons légers.**

